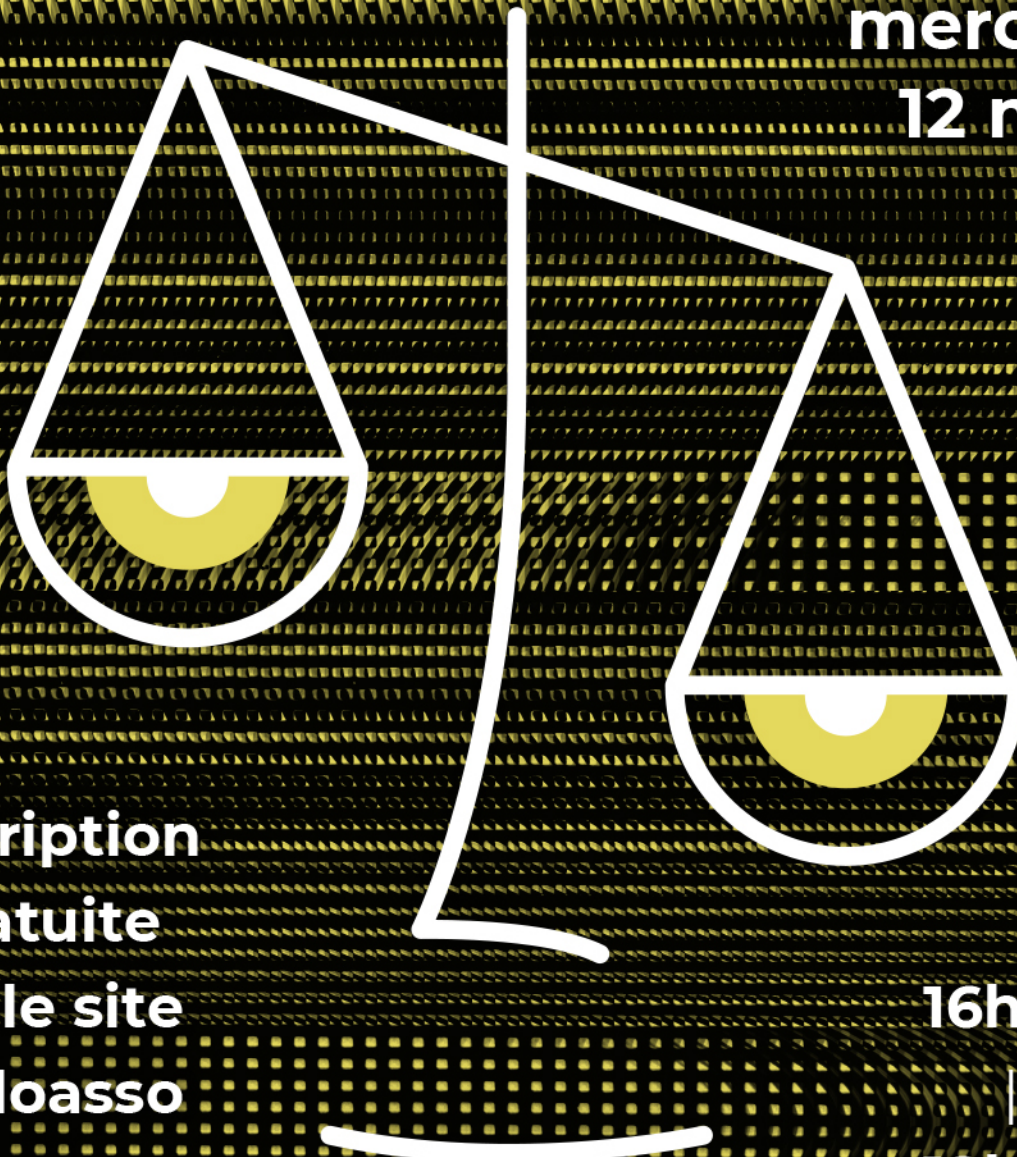


COMMENT LE DROIT DU NUMÉRIQUE PEUT-IL RÉGULER LA CRISE DE L'ATTENTION ?

mercredi
12 mai



inscription
gratuite
sur le site
Helloasso

16h30
|
19h30

ZOOM, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

contact@noodesign.org

COMMENT LE DROIT DU NUMÉRIQUE PEUT-IL RÉGULER LA CRISE DE L'ATTENTION ?

Débats-Ateliers

Si la *crise de l'attention* (addiction aux écrans et pathologies hyperactives) engendrée par de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et l'avènement d'un certain capitalisme numérique est devenue aujourd'hui un fait établi, les solutions pour y remédier sont désormais discutées. Après plusieurs études démontrant l'exploitation par les designs numériques des GAFAM de *vulnérabilités psychologiques* aliénant l'attention des usagers, plusieurs acteurs ont décidé de s'emparer du problème pour en faire un nouvel axe de recherche et de régulation: «Le droit numérique de l'attention».

Est-il possible de «protéger» juridiquement l'attention? Ou de promouvoir juridiquement une conception numérique «respectueuse» de nos attentions? Comment le droit peut-il réguler la *crise de l'attention*? Quelles conceptions du phénomène attentionnel peut-on considérer pour élaborer de nouvelles catégories juridiques opératoires sur la vie numérique de notre attention?

L'originalité de cette rencontre sera de montrer que la *crise de l'attention à l'époque numérique* nous permet aujourd'hui de réinventer les approches et catégories juridiques souhaitant réguler la vie psychique et noétique, en intégrant les révolutions métaphysiques et épistémologiques produites par les *sciences des médias américaines et allemandes*.

Organisateurs

Célia Zolynski

Professeure de droit privé à l'École de droit de la Sorbonne de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Célia Zolynski codirige le Département de recherche en droit de l'immatériel de la Sorbonne (DReDIS IRJS). Membre du Comité national pilote d'éthique du numérique, elle est en outre personnalité qualifiée au sein de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA).

Yves Citton

Directeur exécutif d'ArTeC, Yves Citton est professeur de littérature et media à l'Université Paris 8 au sein du département de littératures française et francophones. Il a enseigné à l'Université Grenoble Alpes, à Sciences Po Paris, à la New York University, à l'University of Pittsburgh et à l'Université de Genève. Il est un des pionniers de l'archéologie des media en France.

Igor Galligo

Fondateur de Noödesign, une association qui vise à promouvoir une compréhension technologique des enjeux politiques contemporains, Igor Galligo est également chercheur à l'Université Paris 8, chercheur associé à IXDM, à Bâle, et chercheur associé au Gerphau. Ses recherches portent sur le design contributif et le design de l'attention.

PROGRAMME

Session 1 : le jeudi 15 avril 2021 de 16h30 à 19h30

« De l'économie de l'attention à un droit de protection de l'attention. »

Modération: Igor Galligo

- Présentation par Célia Zolynski et Marylou Leroy (rapporteuse au Conseil National du Numérique)
- Avec les participations de :
- Stefana Broadbent, Professeure à la University College of London
 - Fabien Tarissan, chercheur au CNRS – Professeur attaché à l'ENS Saclay
 - Karine Favro, Professeure à l'Université de Haute Alsace, membre du Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes
 - Serge Abitboul, directeur de recherche à l'INRIA, membre du Collège de l'ARCEP

Session 2 : le mercredi 12 mai 2021 de 16h30 à 19h30

« La révolution juridique par les sciences des médias. Les matérialités techniques et technologiques des puissances de l'attention. »

Modération: Célia Zolynski

- Yves Citton
- Anne Alombert, Chercheuse à l'Université Catholique de Lille et membre du Conseil National du Numérique
- Antonino Bondi, Chercheur associé à l'EHESS (CNRS-ICAR/ENS de Lyon)
- Emmanuel Alloa, Professeur à l'Université Paris 8 et à l'Université de Fribourg

Session 3 : le mercredi 2 juin 2021 de 16h30 à 19h30

« Une tentative de synthèse. Puis ateliers de réflexion collective avec le public. »

Modération: Yves Citton puis Célia Zolynski, avec la participation des membres du CNNum

- Igor Galligo et Anselin Gautier, Chercheur à l'Institut Jean Nicod-ENS/EHESS
- Antoinette Rouvroy, Professeure à l'Université de Namur, Chercheuse au FNRS (CRIDS), membre du Comité de la prospective de la CNIL
- Ateliers de réflexion collective avec le public

Inscription gratuite sur
Helloasso

ZOOM, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
contact@noodesign.fr

